

Convention sur la diversité biologique

Distr. GÉNÉRALE

CBD/SBI/3/1 21 octobre 2019

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE L'APPLICATION Troisième réunion Montréal, Canada, 24-29 août 2020 Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Ouverture de la réunion.
- 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
- 3. Examen des progrès accomplis dans l'application de la Convention et la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020.
- 4. Évaluation et examen de l'efficacité du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.
- 5. Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
- 6. Mobilisation des ressources et mécanisme de financement.
- 7. Renforcement des capacités, coopération technique et scientifique, transfert de technologie, gestion des connaissances et communication.
- 8. Coopération avec d'autres conventions, organisations et initiatives internationales.
- 9. Mécanismes d'établissement des rapports, d'évaluation et d'examen de l'application.
- 10. Examen de l'efficacité des processus au titre de la Convention et de ses protocoles.
- 11. Intégration de la biodiversité dans les secteurs et entre eux, et autres mesures stratégiques destinées à renforcer la mise en œuvre.
- 12. Instruments internationaux spécialisés en matière d'accès et de partage des avantages dans le contexte du paragraphe 4 de l'article 4 du Protocole de Nagoya.
- 13. Mécanisme multilatéral mondial de partage des avantages (article 10 du Protocole de Nagoya).
- 14. Questions administratives et budgétaires.
- 15. Questions diverses.
- 16. Adoption du rapport.
- 17. Clôture de la réunion.